

APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DE LA CO-CONSTRUCTION D'IDENTITES ECOCITOYENNES

Marie-Louise Verdier Martinez

Université de Nice Sophia-Antipolis
IUFM, 89 avenue George V
06100 Nice cedex
Marie.louise.martinez@gmail.com

Mots-clés : citoyenneté, territoire, identité, solidarité, différenciation

Résumé. L'EDD (éducation au développement durable) conserve à la citoyenneté sa priorité et place la notion de territoire au cœur du débat éducatif, mais les deux termes sont-ils facilement conciliables ? Les contradictions éclatent devant la crise plurielle actuelle (sociale, écologique, politique, etc.) Si la notion de territoire issue de la géographie permet d'analyser finement les aspects contextuels, elle entretient un certain flou avec ses acceptions éthologiques ou législatives. Nous examinons à quelles conditions la notion de territoire, associée à l'EDD, aiderait à relever le défi d'une redéfinition de la citoyenneté, permettant ainsi que d'obstacle épistémologique elle devienne appui pour la problématisation. Le modèle de l'approche anthropologique qui permet de déconstruire la crise, de dévoiler les risques inhérents de différenciation ségrégative et d'identitarisme, d'envisager des démarches en sciences humaines et sociales, en convergence avec la didactique des questions socialement vives, offre des pistes pour penser la construction d'une identité écocitoyenne singulière et solidaire

1. Introduction

Dans le contexte actuel de crise, d'état nation en recul, le lien social est fragilisé. La citoyenneté, conscience politique d'un intérêt général qui transcende les différences, sociales, générationnelles, ethniques, semble affaiblie chez les jeunes et les autres. Construire la conscience d'une appartenance commune et solidaire est indispensable pour surmonter cette fragmentation et cimenter une construction collective. L'école peut-elle assumer seule ce rôle ?

De trop grandes attentes à l'égard de l'éducatif nuisent à l'école qui ne peut pallier seule les manques de la société entière. En effet, dans ce contexte de crise totale, où le cadre de l'état nation et de la solidarité nationale sont attaqués, où les différences se creusent, où les environnements sont inégalement traités, on se demande comment l'EDD suffirait à générer une solidarité entre des territoires mis en concurrence et à unifier une appartenance et un projet collectif mis à mal par ailleurs. La contradiction est criante entre rhétorique de citoyenneté républicaine et réalité de dislocation sociale. Pour aller au-delà, il faut examiner la question à la hauteur des défis actuels, interroger l'EDD pour redéfinir la citoyenneté comme écocitoyenneté, demander à quelles conditions l'école peut contribuer à l'éducation de citoyens éclairés critiques et solidaires, dégager des pistes pédagogiques.

Dans un monde menacé de globalisation indifférenciatrice autant que de localisation différenciatrice et ségrégative, la notion de *territoire*, généralisée par la régionalisation comme échelle politique et civique, joue sur divers tableaux. Elle peut contribuer à dissoudre l'unité, à renforcer les particularismes, à fragmenter encore une société de plus en plus inégalitaire. Elle peut

aussi offrir une échelle plus adaptée et appuyer la citoyenneté sur la proximité comme tremplin vers l'universel. Il est alors important d'étudier les territoires comme variables pour comprendre le processus de fabrication des inégalités, comme le montrent ici même les communications d'Angéla Barthes et Pierre Champollion ou de Thierry May-Carle, et pour repérer les appuis et obstacles (politiques, scientifiques, éducatifs, didactiques, etc.) dont la notion est porteuse.

Nous présentons le modèle de l'approche anthropologique pour déconstruire la confusion des situations de crise et des discours. Il rend plus intelligibles les effets de la mondialisation libérale sur la citoyenneté et laisse voir des solutions pour l'éducation. Il contribue à la réflexion sur les conditions d'une éducation à la citoyenneté comme écocitoyenneté, comme processus d'identification plus ancrée sur le local et plus ouverte au global et à l'altérité.

La première partie souligne le défi de la citoyenneté¹ à l'heure des crises sociale, écologique et politique. La seconde partie explore l'évolution de la notion vers l'écocitoyenneté, devant le déclin de l'état nation quand l'espace s'élargit à la *mondialisation* et se rétrécit en *territoire*. La troisième partie convoque l'approche anthropologique pour déconstruire la crise et reconstruire des démarches appropriées. La quatrième partie évoque les composantes de la construction identitaire écocitoyenne. Nous nous appuyons sur un corpus d'interactions langagières avec des enfants lors d'une animation du CPIE dans les Îles de Lérins. L'étude se poursuit sur les situations éducatives scolaires et non scolaires, dans le cadre de notre Recherche ANR-08-BLAN-0135.

2. Défi éducatif d'une redéfinition de la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté est une mission depuis longtemps confiée à l'école. On peut remonter jusqu'à Condorcet et son projet de refonte de l'école publique (1792) pour trouver les premières formulations d'une finalité de l'éducation comme construction citoyenne dans le cadre de la nation. Aujourd'hui encore, l'article 2² de la *Loi d'orientation du 23 avril 2005*³ confirme cette priorité, «*outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'École de faire partager aux élèves les valeurs de la République*» (*idem*). On demande à l'éducation, par l'EDD, d'assurer le ciment dans la société fragmentée, au moment où la crise décrédibilise sinon les principes du moins leur mise en application, où l'École elle-même souffre de discrédit.

2.1 La crise sociale et le lien de solidarité à l'autre et au collectif

Le vivre ensemble est mis à mal par une forme de dissociation dans la relation interpersonnelle et collective. L'étiollement du sentiment d'appartenance, le vécu d'injustice et d'abandon dans certains territoires, conduisent à la perte de confiance dans les systèmes de délégation et de représentation, au désinvestissement dans la participation. Ce qui assure une certaine cohésion entre les membres quand l'ensemble *fait société*, est défaillant. Par essence fragile, un tel équilibre est instable, les forces de dispersion et de défiance le menacent vite, le politique alors doit le garantir. Mais on ne peut agir sur ce sentiment de solidarité par décret et il ne faut pas trop attendre de l'école, car si elle peut contribuer à construire des citoyens émancipés et critiques, elle ne peut suffire toute seule à « faire société » surtout quand elle est, elle-même très fragilisée.

¹ Conçu pour comprendre et dépasser la violence dans l'éducation et la culture (Martinez, 1997, 2004, 2005, 2009), ce modèle intègre la théorie mimétique de Girard au corpus de l'anthropologie symbolique élaborée par Durkheim et Mauss, il prolonge, critique leurs hypothèses à la lumière des défis actuels. Mobilisé dans le cadre d'une recherche action sur l'écocitoyenneté (ADEME, Région PACA) (2006-2008) et dans un projet ANR Education au développement durable : appuis et obstacles (E2DAO) 2009-2012, ce modèle donne de l'intelligibilité à la question de l'EDD et étudie les effets de co-construction de savoirs et d'identités des pratiques conversationnelles autour de questions socialement vives.

² CPIE, Centre Permanent d'initiation à l'environnement, association agréée en France et dont un groupe à Cannes intervient dans l'animation auprès d'élèves, notamment aux Îles de Lérins.

³ Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École.

La solidarité démocratique se traduit par la sensation d'un destin commun entre des individus et des groupes hétérogènes, par une adhésion cognitive, affective et physico-sensorielle à un espace public, à un projet collectif, et à une volonté de partage, directement ou par le biais des politiques publiques et de l'impôt redistributif. Les liens qui tissent l'appartenance et la solidarité sont à la fois incarnés, affectifs et moraux. Ils dépendent pour une part d'un effort conscient du cognitif, du sentiment, de la morale et de la volonté, sur lequel on peut agir par l'instruction et l'éducation. Il y a d'autres facteurs cependant sur lesquels le processus éducatif n'a pas prise et dont il a lui-même besoin pour s'exercer. La cohésion et la croyance en l'unité malgré les différences, dépendent de conditions historiques, socio-économiques et politiques. Parmi ces conditions nécessaires en démocratie, évoquons la sensation que l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier, le sentiment de justice et de protection sociale instituée. Pour Dubet⁴, ce lien s'épuise quand l'institution décline, l'effet dissolvant de la mondialisation, l'individualisme hyper moderne, la disparition de l'état social, ne permettraient plus de *faire société*. Quand la crise financière, économique, sociale, frappe de plein fouet le quotidien, quand les inégalités⁵ atteignent des taux jamais connus auparavant, quand le chômage accroît la compétition rivalitaire, on voit la montée de poussées sécuritaires, anti-jeunes, sexistes, xénophobes ou racistes. Il semble urgent de transcender les appartenances et les identités sociales, religieuses, politiques, raciales, les conflits interpersonnels et intercommunautaires, vers des aspirations communes.

On peut craindre que la réforme récente des collectivités territoriales, pour répondre aux besoins « de proximité et d'identité » ne morcellent le territoire national en espaces cloisonnés, n'installent plus de concurrence entre les mémoires et les communautés hostiles. Contre de telles forces de dissolution, on se demande quelle vertu pourrait avoir le catéchisme moralisateur de l'EDD. La crise écologique rend plus aigus encore ces défis, mais elle permet peut-être de mieux les comprendre.

2.2 La crise écologique vers l'écocitoyenneté

Certains effets de la crise environnementale sont des faits objectivables, tels la contamination de l'eau et des terres par des usages massifs de pesticides, le rejet de gaz à effets de serre, la dévastation des océans et des forêts, les famines provoquées par la spéculation, le nombre de familles dévastées par les délocalisations et les crédits à risques, etc. A côté des faits objectifs, d'autres craintes plus imaginaires sont néanmoins ressenties et partagées par une grande partie de la population, comme l'accélération de la dégradation de la qualité de l'environnement pour les espèces vivantes et pour l'homme et surtout la conscience de plus en plus aiguë d'une précarisation de la vie et de la condition humaine.

Dans ce contexte, les discours du *développement durable*⁶ puis de l'EDD se sont déployés dans la société et l'école, orchestrés par les institutions européennes, et l'EDD remplaçant *l'éducation relative à l'environnement*, se voit aujourd'hui confier la mission d'éducation à la citoyenneté. Depuis la *Circulaire du 8 juillet 2004*⁷ l'appel à «*amener tous les élèves à prendre conscience aussi bien des phénomènes naturels que des phénomènes de société qui interagissent (...à...) des prises de conscience susceptibles d'engendrer des comportements responsables (...à...) la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action (...à...) une sensibilisation à l'écoresponsabilité* » ne faiblit pas. La *Circulaire du 29 mars 2007*, confirme la prééminence

⁴ Dubet, F. (2009) Travail des sociétés. Seuil (2002). Le déclin de l'institution. Paris : Seuil.

⁵ Hobsbawm, E, J (1994-trad 1999) L'Age des extrêmes ; Bruxelles, Editions Complexe. L'historien britannique souligne l'accroissement dramatique des inégalités, en quelques décennies. Aujourd'hui 20% des plus pauvres ont un revenu 150 fois moins élevé que 20% des plus riches, le fossé s'accroît entre ces deux mondes qui ne se voient ni ne communiquent plus.

⁶ Bruntland, Gro Harlem (1987) Notre Avenir à tous, rapport publié (1987). Diffusion de la notion de *sustainable développement*, traduite en français par *développement durable* « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

⁷ Circulaire n° 2004-110 du 8 juillet 2004.

éducative, « (1) l'EDD doit former à une démarche scientifique et prospective, permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements en les appuyant sur une réflexion lucide et éclairée⁸ ». L'instruction et la transmission d'une démarche scientifique sont ici soumises à la finalité proprement éducative de l'école, l'EDD «... doit également conduire à une réflexion sur les valeurs, à la prise de conscience des responsabilités individuelles et collectives et à la nécessaire solidarité entre les territoires, intra et intergénérationnelle.» (idem)

Les notions de DD et EDD puisent leurs sources dans un corpus de philosophie⁹, d'éducation populaire ou d'économie solidaire et sociale, pour penser la complexité de la crise et ses effets. Mais l'OMS, organisation mondiale de la santé, dès 1992, et l'OMC, organisation mondiale du commerce, dès sa création en 1995, explicitement chargées de promouvoir la libéralisation par l'EDD, feront du discours une puissante machine idéologique. L'historique de la progression et du rôle stratégique de l'EDD est aujourd'hui questionné par des chercheurs de disciplines diverses (sciences de l'éducation, biologie, géographie, histoire, etc.). La géographe Sylvie Brunel y voit les aspects rituels et mystificateurs d'une « ... nouvelle religion des pays développés. (...) ses grandes peurs, son catéchisme, son rituel, ses pratiques magiques, ses mécréants, et, au milieu d'un océan de mauvaises nouvelles, ses miracles qui entretiennent la foi¹⁰... ». Pour Pierre Teillaud, l'EDD détourne l'écologie au service du marché « (...) d'engager une politique diluant l'écologie dans un discours utilitariste. Le néolibéralisme construit sa cohérence sur les théories économiques du marché (ou plus redoutables par sa) filiation avec les théories scientifiques de la sociobiologie, la sélection naturelle appliquée à l'économie, -la survie du plus apte¹¹... ». Pour Francis Girault ou Lucie Sauvé l'EDD, a fortiori l'EDD qui a évacué de son sigle le terme d'environnement, trop engluées dans l'économicisme responsable du carcan de l'actuelle mondialisation hyper libérale, ne peuvent dévoiler ni dénouer les contradictions engendrées¹².

La déconstruction critique, exercice constitutif de la citoyenneté elle-même, est nécessaire mais délicate. Il importe de contrecarrer toute éventuelle manipulation mais sans dénier la gravité de la crise environnementale. Il s'agit d'analyser la dégradation irréversible de la vie à laquelle a donné lieu le développement intensif, la détérioration des conditions vitales biologiques et sociales, la brutale paupérisation, voire la disparition programmée de populations entières, dans une perspective d'action collective. Or, les effets des discours plus encore que la crise elle-même, provoquent dans le public de la démobilisation et une crise morale. L'impression diffuse d'insécurité alimentaire, sociale, professionnelle, climatique, pour soi et les siens, la peur d'être empoisonné par l'air respiré, est perceptible. Le sentiment confus d'une culpabilité individuelle ou spécifique à l'activité humaine, s'accompagne de fatalisme et d'accablement devant l'ampleur des dégradations, passées, présentes ou à venir et face à l'irréversibilité de la perte infligée à la biodiversité animale et végétale. La crise écologique est d'abord une crise de la conscience, avec le sentiment d'une innocence perdue du fait qu'on ne croit plus à la distinction assez bien établie jusqu'à la moitié du siècle dernier entre catastrophe naturelle et catastrophe causée de main d'homme. Le salut ne pouvant venir alors que d'une consommation « bio » coûteuse et de l'accomplissement quotidien personnel et collectif des gestes pieux et vertueux, inculqués.

Ce malaise assujettit les populations et il empêche l'élan fédérateur de solidarité internationale qui devient pourtant de plus en plus nécessaire au fur et à mesure que les choses se précipitent. Pour Jonas et Brundtland il s'agissait de prévenir les problèmes des générations futures, vingt ans plus

⁸ Circulaire n° 2007-077 du 29-3-2007.

⁹ Jonas, H. (1990) Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique, trad. Greisch, ed. CERF, 1ère édition en allemand en 1979.

¹⁰ Brunel, S. (2008) A qui profite le développement durable ? Larousse, p. 60.

¹¹ Teillaud, P. (août 2007) « La boucle est bouclée... Une génération pour faire disparaître l'éducation à l'environnement » in L'encre Verte, N° spécial.

¹² Sauvé, L. (2006-2007) « L'éducation relative à l'environnement et la globalisation : Enjeux curriculaires et pédagogiques » in Education Relative à l'Environnement ; Regards, Recherches et Réflexions ; op. cit. pp. 13-29 ; et Girault, Y et Sauvé, L. (2008) l'éducation à l'environnement ou au développement durable ; ASTER, INRP.

tard on n'arrive même plus à faire face à ceux du présent. L'été 2010, pourvu en catastrophes, avec la marée noire du golfe du Mexique, la canicule, la sécheresse, les inondations et les incendies qui s'enchaînent de la Russie au Pakistan et dans 18 des 50 Etats américains, est riche en leçons. Il offre le spectacle du manque d'organisation et d'anticipation, de la sidération devant ces *événements extrêmes* appelés pourtant à devenir chaque fois plus intenses et plus longs, l'écho d'un silence assourdissant de la part d'une véritable « communauté internationale ». A la place de l'aide inconditionnelle attendue on a une sollicitude sélective et aléatoire selon le degré de proximité identitaire et la cote d'amour ethnico-médiatique. Les intérêts financiers et les affiliations commautaires l'emportent sur la solidarité écocitoyenne. Plus l'interdépendance grandit et plus chacun semble se refermer sur l'identification aux proches, et l'imitation répulsive du rival, « souvent l'identité que l'on proclame, se calque - en négatif - sur celle de l'adversaire¹³ ». Les *territoires* à la fois indifférenciés et rivaux, aménagés pour fluidifier les capitaux et les emplois, se hérissent de barbelées pour les sans papier, les intrus, les gens du voyage, et autres gêneurs impossibles à caser et à contrôler. La globalisation développe les techniques spécifiques du pouvoir s'exerçant sur les corps individuels et les populations, le *bio-pouvoir*¹⁴ qui heurte par ses pratiques illégitimes sinon illégales la raison citoyenne. Se soucier de cette *vie nue*¹⁵ sans identité attestée, de la valeur du visage du *pauvre*¹⁶ quel que soit son degré d'altérité ou de proximité, constitue le seul fondement possible à une écocitoyenneté universelle. Dès lors, une communauté vraiment ouverte au monde devient possible pour garantir une solidarité inconditionnelle, pour venir en aide à ces plus malchanceux quels et d'où qu'ils soient, qui vont souffrir des détériorations climatiques et des décisions irresponsables. On ne peut fonder la citoyenneté que sur la valeur du tiers précédemment exclu¹⁷, seul appui valable pour une position critique et de résistance contre l'ordre injuste des choses et pour engager une action réciproque et solidaire. Mais sur quelle instance politique baser cette identité écocitoyenne aux liens élargis ?

2.3 Instance et échelle du politique

Encore faut-il rappeler que la citoyenneté n'est pas une notion d'ordre social ou éthique mais politique. L'existence d'une citoyenneté démocratique est délicate, « (1)*e premier groupe venu ne constitue pas une cité. La cité est parmi les sociétés humaines, une espèce très particulière (...) Il y a cité lorsque les associés construisent la loi qu'ils s'imposent, et participent à la souveraineté*¹⁸ ». La citoyenneté en France est définie par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789, reprise et universalisée dans le *Préambule de la Constitution* du 4 octobre 1958. Elle comporte des droits et obligations pour la participation à un vivre ensemble collectif, elle implique la sortie des hiérarchies hétéronomiques et une relation de réciprocité entre personnes qui ne sont pas forcément proches. La concitoyenneté est une appartenance partagée et solidaire avec des personnes qui n'appartiennent pas aux mêmes affiliations, familiales, socioprofessionnelles, culturelles, politiques, religieuses, ethniques, etc. Elle suscite un agir collectif, un processus politique et historique, un espace public avec des places et des temps dédiés à l'assemblée, à la discussion. Elle met en pratique un statut et co-construit des identités personnelles et sociales. C'est un processus collectif qui permet de dépasser la violence endémique, la violence sacrificielle des fondations¹⁹ par le droit. Elle demande de capturer la force, de renoncer à la violence hiérarchique²⁰ différenciatrice des sociétés sacrales archaïques, d'éviter le retour des oligarchies et des tyrannies dont celles de l'argent, par un processus démocratique,

¹³ Maalouf, A. (1998) Les identités meurtrières. Grasset p. 23-24.

¹⁴ Foucault, M. (1976) La volonté de savoir, Paris : Gallimard.

¹⁵ Agamben, G. (2005) Homo sacer ; le pouvoir souverain et la vie nue ; Seuil, trad.de l'italien.

¹⁶ Lévinas, E.(1972) L'humanisme de l'autre Homme, Fata Morgana.

¹⁷ Martinez, ML et Poydenot, F. (2009) « Finalités, valeurs et identités, pour fonder une éducation écocitoyenne » ; in dossier n°8 "Ethique et éducation à l'environnement, Education Relative à l'Environnement" : de la revue Regards, Recherches, Réflexions (UQUAM, Canada).

¹⁸ Bouglé, C. (1921 ; 1935) Du sage antique au citoyen moderne : études sur la culture morale, Paris, Armand Colin ; p. 197.

¹⁹ Serre, M., 1999, Rome. Le livre des fondations, Paris, Hachette (1ère éd. 1983).

²⁰ Dumont, L. (1966) Homo hierarchicus ; le système de castes et ses implications Gallimard.

instituant la parole et l'ordre politique, dans la vigilance anti-totalitaire. La citoyenneté depuis Rousseau est un échange réciproque qui fonde une sorte de pacte où chacun accepte de s'assujettir aux lois communes à condition de reconnaître dans la *volonté générale* la part de sa *volonté particulière*. L'alliance en démocratie, repose sur le fait que chacun reçoive le *contre don* de son *don* propre (Mauss), le *sujet* assujetti qui consent à la loi est aussi le *citoyen* qui participe au législateur (Rousseau), la sortie de l'hétéronomie alors est l'entrée dans l'autonomie «(l)'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est la liberté» (Rousseau, *Le Contrat social*). Un tel équilibre demande d'avoir mesuré l'extrême interdépendance responsable de chacun à chacun et à l'environnement.

En démocratie, la citoyenneté peut garder trace de l'échange réciproque à condition de s'appuyer sur les trois grands principes «*Liberté, Égalité, Fraternité* » républicains qui résument la *Constitution des Droits de l'homme*. La citoyenneté implique une intériorisation des sentiments de *fraternité* ou du moins de *solidarité* entre membres d'une même cité, avec l'*égalité* et la *liberté* comme principes protecteurs des valeurs universelles de la *dignité de la personne*. En France, depuis le début de la République, c'est l'Etat qui est censé garantir la mise en œuvre d'une *volonté générale* contre les prédatons particularistes. Mais, l'Etat est trop souvent au service d'intérêts particuliers, dans certaines formes socio-politiques même parmi les plus récentes comme *les sociétés globales démocratico-libérales correspondant au capitalisme concurrentiel développé*, selon Gurvitch²¹ L'instance politique qui garantit la citoyenneté demande un effort critique permanent. Que dire alors de la forme actuelle de mondialisation où selon Abélès, «*l'objectif est de surmonter les obstacles qui contrarient la libre circulation des capitaux, en limitant l'intervention étatique et en fluidifiant au maximum l'économie de marché (...et où...)* (*i*)*l faut en finir avec la pulsion législative et réglementaire qui caractérisait l'univers du welfare state*²² » . Il ne peut exister de citoyenneté que dans un espace public où le peuple exerce une réelle souveraineté, où les finalités d'ordre politique ont la priorité sur les objectifs mercantiles. Mais l'actuelle mondialisation n'est pilotée que par le marché. Dans la dite *gouvernance mondiale*, la déréglementation l'emporte sur toute aspiration régulatrice et législative. Les règles imposées aux souverainetés nationales et internationales ne cherchent pas tant à protéger les sociétés que le jeu « libre et non faussé » de la concurrence, avec une division du travail social exclusivement définie par le marché. L'instance politique appelée à arbitrer la concertation multipartite se dérobe.

Mais l'homme ne peut renoncer au politique, sauf à renoncer à son humanité. Pour Habermas²³, l'objectif prioritaire est de «*postuler sur le primat de la politique par rapport à la logique de marché*». Il faut ensuite réfléchir à l'échelle spatiale de la citoyenneté. La réflexion en sciences humaines et sociales n'a pas, dans le cadre de son exercice, à se déterminer sur des choix politiques, mais la réflexion anthropologique doit analyser l'impact des notions.

Il faut pour affronter la reconquête du statut politique de la citoyenneté, contre l'omniprésence du marché, assumer la délicate discussion sur l'échelle spatiale d'un agir citoyen. La mondialisation libérale demande et empêche de repenser l'instance fondatrice de l'(éco)citoyenneté, son échelle et l'institution d'une discussion critique. L'état nation est neutralisé, l'Europe politique n'est pas beaucoup plus crédible que l'international ou le supranational. Comment déterminer l'instance primordiale entre territoire régional, national, international et supranational, comment découper ces espaces et les articuler avec les combinaisons et la hiérarchisation entre les instances ? Les choix stratégiques sont multiples et leur discussion est aujourd'hui sur le devant de la scène. Certains se concentrent sur la priorité à la proximité du territoire refuge. D'autres, restent attachés à l'espace nation et écartent les tentations localistes qui leur semblent porter en elles le repli

²¹ Gurvitch, G., dir. (1967) *Traité de sociologie*, PUF ; pp. 227-229 ; «l'état territorial démocratique se trouve le plus souvent soumis à la classe bourgeoise, industrielle, financière. (...dont les...) intérêts économiques particuliers pèsent lourdement sur l'Etat (...) limite l'autorité de l'Etat et menace de se transformer en une espèce de féodalisme économique. op. cit. p. 227 ; Georges Gurvitch, sociologue français, 1894-1965.

²² Abélès, M. (2008) *Anthropologie de la globalisation* ; Payot ; p. 13.

²³ Habermas, J. (2003) *Une époque de transition*, Fayard, p. 140.

communautaire et le renoncement à un véritable projet politique. Les uns et les autres, localistes ou souverainistes, pensent pouvoir viser une coopération dans le sens de la justice sociale et de la préservation de l'environnement, pour s'engager ultérieurement dans une échelle internationale et signer des accords. Habermas, quant à lui recommande de renoncer à l'échelle du territoire, autant qu'à celle de l'état nation, pour viser directement l'instance transnationale comme seule échelle possible pour la raison démocratique «(s)il nous cherchons une issue au dilemme entre l'inacceptable démantèlement de la démocratie fondée sur l'Etat social et l'impossible replâtrage de l'Etat nation, nous n'avons d'autre choix que de regarder vers des unités politiques plus grandes et vers des régimes transnationaux susceptibles de compenser les pertes fonctionnelles subies par l'Etat nation, sans que la chaîne de la légitimation démocratique soit pour autant condamnée à se rompre.» (idem).

La crise actuelle du politique empêche mais demande pour redéfinir les conditions de possibilité d'une identité citoyenne universaliste encore élargie comme écocitoyenneté. Il est difficile de se déterminer sur l'échelle prioritaire, c'est pourquoi nous pouvons examiner quelques-uns des atouts et des pièges que réserve aujourd'hui l'échelle du territoire, en tant que communauté politique et civique.

3. Territoire : atout et obstacle pour l'écocitoyenneté

La notion de territoire, non seulement comme concept géographique mais comme espace civique et politique, nous permet-elle de mieux concevoir l'élargissement de la citoyenneté et son exercice ? Après l'examen bref de la notion d'écocitoyenneté nous pesons les appuis et les obstacles du territoire à l'identification universelle.

3.1 La notion d'écocitoyenneté

La notion d'écocitoyenneté par sa forme de mot valise à partir d'*oikos*, gr. la demeure et de *citoyenneté* marque l'oscillation du proche, particulier, à l'universel. La mondialisation et la crise écologique demandent d'élargir la responsabilité citoyenne dans son extension spatiale, mondiale, mais aussi, temporelle. L'écocitoyenneté inclut le souci des autres, (sexe, ethnie, groupe social, génération, etc.) dans un même sentiment d'appartenance et destin de vie commune. Il apparaît nécessaire de penser le rapport à l'altérité plus radicale, individus et espèces, végétales ou animales et non humains (en fonction de l'écosystème et la biosphère avec ses règles). La conscience écocitoyenne demande à chacun d'examiner, de façon réflexive, réciproque et critique, sa propre responsabilité à l'égard de sa manière de vivre, de consommer, de produire, de se projeter dans l'espace et dans l'avenir, de se positionner, en tiers, à l'égard de la responsabilité des acteurs commerciaux, sociaux et politiques. Elle demande à l'écocitoyen de respecter ses droits et ses obligations, dans la réciprocité, de se donner les moyens de réfléchir et d'agir, de chercher les outils cognitifs et méthodologiques pour sortir de la méconnaissance et objectiver de manière critique des processus souvent complexes et peu lisibles, de se documenter discuter et d'élaborer des savoirs collectifs dans l'espace public. Pour délibérer et agir avec les autres, il lui faut veiller pour lui et ses con(éco)citoyens aux principes de précaution, d'interposition, etc. par l'activation de démarches et de dispositifs appropriés. Ces savoirs et pratiques, objets d'éducation et de formation, devraient permettre de développer l'écocitoyenneté comme ensemble de fonctions et de rôles identitaires complexes.

3.2 Le territoire : une notion polysémique aux significations convergentes

L'échelle du territoire, offre l'avantage de la proximité, des liens tissés avec l'environnement, des cadres de vie quotidienne, d'attachements locaux, de pratiques sociales, culturelles et professionnelles familiales. Le territoire est porteur d'un univers imaginaire et symbolique de représentations, de sens et de valeurs. Depuis les domaines juridico-politique, puis éthologique, la

notion se développe actuellement en géographie et en sciences humaines, et en sciences de l'éducation, mais elle se confirme dans le domaine administratif et politique

Pour le Littré (1872-1877), la notion juridique et politique de *territoire* avec l'adjectif *territorial* est la plus ancienne, attestée en fr. dès le moyen âge, l'usage proche de l'actuel est attesté, dès 1748 chez Montesquieu. D'autres dictionnaires, reconnaissent aussi à la notion une priorité politique, sans que l'échelle, soit précisée : « *étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un être humain et spécialement une collectivité politique nationale* » ou encore « *étendue de pays sur laquelle s'exerce une autorité, une juridiction* » (Le Robert, 2004). Il désigne aussi une « *étendue de terre dépendant d'un Etat, d'une ville, d'une juridiction* » (*idem*), espace sur lequel s'exerce une autorité limitée par des frontières politiques et administratives. Par contamination sémantique avec l'éthologie, autre domaine de la notion, l'appropriation spécifique et identitaire devient une caractéristique importante en politique « *zone qu'un animal se réserve et dont il interdit l'accès à ses congénères*²⁴ ». Ce lieu est alors considéré comme une « *zone d'habitat privilégié*. » (Larousse 2004). Cette zone que l'animal délimite, par l'urine ou autres traces corporelles permet de maintenir une bonne distance entre lui et ses voisins « *Cette distance individuelle est due à la double tendance à approcher le congénère et à s'en tenir éloigné ; elle détermine l'espace des sujets*. (Cette distance critique qui détermine les rapports entre les individus) *s'exprime chez les vertébrés sous deux formes principales : la hiérarchie et la territorialité* » (Ruwet, *idem*). Le territoire confère à l'individu la sécurité de repères familiers dont il a besoin « *familiarisé à cet environnement dont il connaît tous les repères ; il en connaît mieux que les voisins toutes les possibilités et ressources* » (*idem*) et l'assurance qui le conforte dans la relation avec ses congénères « *dès qu'il s'éloigne de son domaine et pénètre chez le voisin, il perd sa dominance et se met en situation d'infériorité* » (*idem*). La notion prend plus récemment du service en géographie, puis en sciences humaines, dans la continuité des significations précédentes « *l'idée de territoire (...) implique l'expression d'une volonté d'appropriation plus ou moins exclusive soit par un groupe social ethnique ou religieux, soit même par une famille ou un individu (c'est mon territoire)*²⁵ ». Ce trop bref parcours étymologique et sémantique, permet d'éclaircir les usages et de comprendre la valeur notionnelle aujourd'hui, dans le domaine anthropo-politique.

3.3 Le territoire espace politique et civique, appui et obstacle à l'écocitoyenneté

On constate continuité et rupture avec ses usages éthologiques, dans la reprise actuelle politico-administrative du terme. La loi de février 2002, sur la « *démocratie de proximité* » insiste sur la redynamisation des pratiques citoyennes par l'échelle idéale de proximité, la sociabilité de voisinage, le ressourcement identitaire. A son tour, la loi Borloo²⁶ prétend mettre en oeuvre des programmes d'action en vue de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires.

Les ambivalences sont difficiles à démêler et les mêmes traits prêchent tantôt en faveur et tantôt en défaveur de l'échelle du ou des territoires de proximité pour construire une identité écocitoyenne. Le territoire préside à la construction de l'individu, dans les pratiques collectives familiales, scolaires, professionnelles, qui l'entourent. Il est le théâtre de l'identification et du collectif, espace d'appropriation, d'identification, de communication, de production et de réflexion. Espace rituel d'émotion et d'affiliation, de rencontre et de socialisation primordiale, ami ou ennemi, complice ou rival (celui de l'autre rive). Point d'ancrage et de repères, il devient par-là même tremplin de l'éducation, d'individuation et d'émancipation possible vers l'ouverture à l'universel. L'incitation actuelle au localisme pourrait être un vecteur de construction citoyenne. Pour les mêmes raisons, compte tenu de l'inégalité entre les territoires, selon les circonstances, cet espace peut être lieu d'enfermement, de marginalisation, de ségrégation, d'exclusion, d'identification de repli et d'appropriation hostile, d'expulsion de l'intrus. Cet espace local peut être aussi celui de

²⁴ Ruwet, J.-C., (1995) « Territoire, éthologie », in Encyclopaedia Universalis, Paris, vol. 22, pp. 329-330.

²⁵ Lacoste, Y. (2004) De la géopolitique aux paysages, Dictionnaire de la géographie, Colin.

²⁶ Loi n° 2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine.

l'assujettissement à de nouvelles féodalités. La modernité de la république avait préféré homogénéiser les territoires, au risque de dénier les langues et coutumes régionales dissoutes dans l'universalisme abstrait. Mais on peut craindre aujourd'hui, au contraire, la floklorisation muséalisée, l'enfermement frileux dans les territoires exsangues de leur agriculture et de leur industrie.

Si le territoire est un vecteur d'affiliation, il faut conjurer l'enfermement inégalitaire, veiller au maillage en réseaux et surtout à l'interaction dynamique entre les divers niveaux de communauté civique et politique, dans l'aller retour du local au global. L'échelle du local peut permettre le ressourcement de l'environnement, de soi et de la relation au collectif, elle peut dégager des dynamiques d'émancipation, mais dans un contexte de crise politique, sociale et écologique, où la mondialisation met à mal les territoires qu'elle globalise, les communautés et les personnes qu'elle indifférencie, elle peut au contraire cantonner, reféodaliser et différencier de manière ségrégative l'espace public. L'identification (éco)citoyenne ne peut être rattachée à une seule échelle politique spécifique. Sans un ordre supra-régional, national et international vraiment politique et soucieux d'équité, l'échelle territoriale écarterait²⁷ les populations de toute réappropriation de leur souveraineté politique en les livrant sans recours, dociles et résignées, à la seule gouvernance par le marché. L'éducation des (éco)citoyens suppose des outils théoriques pour comprendre et agir.

4. Approche anthropologique pour déconstruire la crise et en sortir

Les processus de la mondialisation consistent dans l'accélération des communications, l'imitation des modèles culturels dominants, et la dérégulation des échanges commerciaux et financiers. L'accroissement de la consommation et les médias ont déchaîné une mimésis désirante concurrentielle qui a produit des processus d'indifférenciation, avec la confusion des identités globalisées. Une grande crise rivalitaire découle de la mise en concurrence des pays, des services, des biens et des personnes. La libération d'une mimesis concurrentielle²⁸, qui n'est plus arrêtée par les barrières d'aucune sorte (libre et non faussé selon le credo libéral), produit des richesses, très inégalement distribuées, mais l'emballage mimétique et l'intense tension conflictuelle qui en résulte produit une crise systémique et pluridimensionnelle sociétale et écologique de grande ampleur. Celle-ci ne peut se réguler qu'en s'expulsant, à une cadence accélérée, sur toutes sortes nouveaux processus sacrificiels, par diverses formes d'éviction de boucs émissaires (les salaires, la santé des salariés, le bien commun de la sécurité sociale, les emplois et le travail lui-même, la destruction écologique, et diverses victimes personnelles ou collectives, etc.).

4.1 La déconstruction

La déconstruction des mécanismes à l'œuvre dans la mondialisation et la crise généralisée qui s'en suit, par les processus du modèle de la théorie mimético-sacrificielle que Girard développe depuis 1958, donne de l'intelligibilité aux situations actuelles. L'analyse converge avec de nombreux processus, particulièrement ceux de l'anomie indifférenciatrice décrits dans le corpus théorique de l'anthropologie symbolique élaborée par Durkheim et Mauss entre 1893 à 1950.

Après l'éviction sacrificielle, les sociétés stabilisent une forme d'ordre par l'établissement de différenciations ségrégatives entre les personnes, le « retour du sacré » archaïque. Les commautarismes, les différences ségrégatives entre les territoires, les groupes, les personnes correspondent à cette phase. La société, alors produit des discours mythiques ou idéologiques pour

²⁷ Voir ici même la communication de Thierry May-Carle sur la scolarisation des filles en territoires isolés.

²⁸ Girard, R. (1976) Critiques dans un souterrain. Grasset ; « La rivalité mimétique envahit l'existence sous des formes qui seraient radicalement destructrices dans les sociétés primitives et qui sont formidablement productrices au contraire dans la nôtre bien qu'elle s'accompagne de tensions toujours plus extrêmes. Le capitalisme est lui-même d'essence mimétique, inconcevable dans des sociétés fortement différenciées » p. 243.

stabiliser cet ordre, au profit de certains. L'école, avec le discours de l'EDD participe activement à consacrer un système. Durkheim a très bien vu l'indifférenciation de crise, il l'a nommée *anomie* (étym. absence de *nomos*, gr. règle ou de *nomein*, limite). Dès 1893, l'auteur imputait aux effets « morbides » de la *dérégulation* libérale (Durkheim, 1998, II) cette rivalité indifférenciatrice destructrice du lien social.

4.2 La différenciation des personnes et des citoyens

Mais au-delà d'outils pour la déconstruction, l'anthropologie symbolique, par les analyses de la *solidarité organique* chez Durkheim, celles de l'individualisme de la *personne* et du *mutualisme* chez Mauss peuvent contribuer à penser la reconstruction. Si dans les sociétés modernes concurrentielles, la solidarité est très compromise, la solution consiste à permettre un lien de *solidarité organique*. Contrairement à la *solidarité mécanique* des sociétés archaïques « qui implique que les individus se ressemblent »²⁹, la *solidarité organique* demande un développement de la personnalité de chacun, car elle « suppose qu'ils diffèrent les uns des autres » (*op. cit.* pp. 100-101). Selon Durkheim, la division du travail social ne doit pas être abandonnée à la main aveugle au marché, sous peine de basculer dans une sorte de darwinisme social (*op. cit.* pp. 250-253). Elle doit être contrôlée par le politique et l'éducatif pour aboutir à un processus de différenciation complémentaire des personnes sur le plan éducatif, épistémique et professionnel. L'éducation et la formation ont la mission d'accompagner les jeunes dans ce processus de différenciation non ségrégative de leurs identités, personnelles, sociales et professionnelles. Cette piste différenciation des personnes, de manière qualitative, en prenant en compte leurs souhaits d'orientation professionnelle autant que l'intérêt général, reste sans doute aujourd'hui encore seule valable, pour les personnes et pour la coopération sociale.

Nous pouvons ainsi faire le lien entre le corpus théorique de l'anthropologie symbolique, rendu plus heuristique encore par les apports complémentaires de l'anthropologie mimétique, avec la psychologie sociale interactionniste et de la pragmatique interlocutive. Nous disposons aujourd'hui, depuis les années 1960, des travaux sur la co-construction des significations, des personnes et de l'institution dans les interactions langagières, pour décrire empiriquement la construction identitaire qui se fait dans les échanges langagiers. Notre recherche accorde une grande place à la co-construction des identités citoyennes et des savoirs, à travers des pratiques langagières et éducatives appropriées. Alain Legardez et Jean Simonneaux avec d'autres théoriciens de la didactique réflexive et critique des "*questions socialement vives*", depuis 2001, proposent des démarches pour éduquer *aux* choix plutôt que d'enseigner *des* choix, par le débat et les procédures de délibération et de décision. Les pratiques interlocutives didactiques et éducatives peuvent permettre la co-construction de savoirs et d'identification de sujets singuliers et solidaires vers une division du travail sociale, locale, nationale et internationale, permettant une réelle cohésion et une (éco)citoyenneté universalisée. L'éducatif seul, cependant, ne peut "faire société" ni compenser l'instance du politique qui joue son rôle en garantissant l'équité et l'exercice d'une véritable liberté. A travers les interactions langagières (entretiens collectifs, débats,) la recherche peut objectiver les marques interlocutives de cette construction et de cette transformation identitaire (Martinez et Poydenot, 2009 ; Martinez, 2010). Le recueil et l'analyse en cours de corpus de données langagières dans divers contextes situationnels et territoriaux différents, permettra de cerner les aspects et les circonstances qui favorisent ou empêchent cette possible construction identitaire.

L'étude d'entretiens de 6 groupes d'enfants d'âges et de niveaux différents avec une animatrice du CPIE des îles de Lérins, lors d'une précédente recherche a permis de dégager les caractéristiques de 5 composantes ou étapes dans la co-construction de la citoyenneté. La sensibilité *écologique* à l'environnement, aux liens de proximité, attachement au milieu familial et naturel. La sensibilité *écologiste*, effort de documentation et d'interprétation des faits. La sensibilité *écocivique*,

²⁹ Durkheim (1898, 1975) "lettre à Celestin Bouglé" in Textes, Tome 2 ; Paris : Ed de Minuit ; p. 423. et Durkheim, E. (1998), De la division du travail social. PUF ; op. cit. p. 100.

appropriation critique et réflexive de connaissances disciplinaires et symboliques. La sensibilité *écocitoyenne*, dimension politique de participation démocratique et éthique de la discussion. La sensibilité *écoresponsable*, manifestation dans les actes de la vie, de la force performative des propos tenus.

5. En guise de conclusion : du territoire approprié vers l'altérité

L'écocitoyenneté, comme conscience critique solidaire, demande l'appartenance à un territoire vital pour une possible émancipation vers un espace politique plus vaste, un souci responsable de l'autre, vigilant non seulement aux atteintes du milieu biologique, mais encore à l'oppression économique et politique. Elle implique un effort cognitif, moral et politique pour se défaire de la conscience malheureuse et coupable qui pèse sur les hommes et les femmes contemporains et pour s'ouvrir à l'altérité. L'école, ou les associations éducatives, des pays démocratiques devant les dégâts de la globalisation, devant les discours idéologiques doivent accompagner un immense effort de déconstruction et d'identification, et de responsabilisation, par des démarches didactiques et éducatives complexes. Effort éducatif d'émancipation pour acquérir de véritables outils d'analyse et de compréhension, pour déconstruire les discours et leurs rhétoriques manipulatrices, pour déjouer la méconnaissance ou les ruses de la domination, et se donner des moyens d'agir avec d'autres. L'approche anthropologique permet de déconstruire les mécanismes de domination et de penser les démarches d'éducation comme sujet et citoyen, l'approche interlocutive de la construction des identités permet de repérer dans les pratiques éducatives et didactiques les indicateurs d'une construction écocitoyenne et écoresponsable.

6. Bibliographie

- Durkheim E. (1969) *Journal sociologique* (introd. et notes Jean Duvignaud). PUF ; (1975) *La science sociale et l'action*. PUF ; (1991) *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Le Livre de poche ; (1998), *De la division du travail social*. PUF ; (1999) *Le suicide*. P U F
- Girard, R. (1961) *Mensonge romantique et vérité romanesque*. Grasset ; (1972) *Des choses cachées depuis la fondation du monde*. Grasset ; (1976) *Critiques dans un souterrain*. Grasset ; (1982) *Le bouc émissaire*. Grasset ; (1990) *Les origines de la culture*. Desclées de Brower ; (2007) *Achever Clausewitz*. Carnetsnord
- Jonas, H. (1985 tr. fr.1990) *Le Principe responsabilité*. Paris : Cerf.
- Legardez, A. et Simonneaux, J. (2007) in *Compétences et socialisation* ; Colloque organisé par le CERFEE, LIRDEF et Montpellier SUPAGRO ; Université de Montpellier 3 ; Legardez, A (2008) *Co-construire des savoirs critiques sur l'environnement*. Colloque Ethique et éducation à l'environnement ; Ifrée et Université de La Rochelle ; Legardez, A., Giral, J., Chamboredon, M-c. (2008) *Co-construction des savoirs dans le domaine de l'environnement*, UMR ADEF, ADEME et Région PACA, (2006-2008). Site de l'ADEME-PACA et IUFM - Université de Provence.
- Martinez, M-L (1997) *Violence et réduction de la violence en éducation ; Contribution à l'étude de quelques concepts pour une anthropologie relationnelle de la personne en philosophie de l'éducation*, Septentrion ; Martinez, M-L coord. (2004) *Approche Anthropologique en éducation et en formation*, N° 23 de la Revue TREMA, IUFM de Montpellier, et (2005) *Approche (s) Anthropologique(s) des savoirs et des disciplines*, N° 24 de la Revue TREMA ; Martinez, M-L. dir. (2010.) *Identités, éducation et formation à l'école*. Paris : L'Harmattan (à paraître).
- Mauss, M. (1968) *Œuvres ; 1 Les fonctions sociales du sacré*. Ed. de Minuit ; (1969) *Œuvres ; 2 Représentations*.